



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Pierre-les-Becquets

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

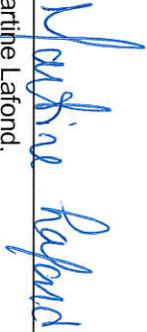
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité

QUE : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets, à sa séance ordinaire du 10 janvier 2017, a donné l'avis de motion suivant qu'il présentera à une séance subséquente le règlement :

no : 2017-207

**Règlement relatif au stationnement abrogeant le règlement
no 2005-121**

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 13 janvier 2017.


Martine Lafond,
directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le treizième jour du mois de janvier deux mille dix-sept, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 janvier 2017.


Martine Lafond, directrice générale et
secrétaire-trésorière